

NOTE AUX RÉDACTIONS

Lancement officiel du suivi des affaires civiles en ligne sur Justice.fr Tribunal de grande instance de Melun, 2 Avenue du Général Leclerc, 77010 Melun

Mardi 27 août, de 14h à 17h

Paris, le vendredi 23 août 2019

Madame Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la justice, officialisera le lancement du nouveau service du portail du justiciable permettant désormais à tout citoyen de suivre son affaire en ligne sur Justice.fr*

Depuis mai 2019, ce nouveau service permet au justiciable ayant accepté la dématérialisation de consulter l'avancement de son ou de ses affaire(s) civile(s) en ligne : convocations, avis, récépissés, dates d'audience.

La dématérialisation des démarches administratives nécessite cependant d'accompagner les justiciables comme les professionnels dans la modernisation de les outils de travail.

Ce déplacement sera l'occasion de faire le point sur :

- La mise en place du suivi des affaires en ligne ;
- la généralisation de la communication électronique avec les avocats à compter de septembre dans les procédures avec représentation obligatoire et l'adaptation des capacités techniques;
- les dispositifs mis en place pour accompagner la modernisation des procédures et lutter contre la fracture numérique.

En fin de visite, Madame la ministre se rendra à la rencontre des agents du Service d'Accueil Unique du Justiciable (« SAUJ ») et des justiciables pour échanger avec eux sur ces sujets.

*justice.fr cumule 10,2 millions de visiteurs depuis son ouverture en 2016.

Déroulé prévisionnel

14h15: Arrivée au TGI de Melun

14h30 : Ouverture de la table ronde (presse accréditée)

- Prise de parole de Madame la ministre ;
- Présentation du portail du justiciable ;
- Présentation de la communication électronique avec les avocats ;
- Présentation des moyens de lutte contre la fracture numérique.

16h00 : Entretien avec Madame la bâtonnière

16h15 : Visite du Service d'Accueil Unique du Justiciable (« SAUJ ») (presse accréditée)

Point presse

Veuillez-vous accréditer auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr 01 64 71 75 95